

## **1. Informations sur l'entreprise**

Dénomination sociale : Learni

SIREN : 983 110 990

SIRET (siège) : 983 110 990 00014

Forme juridique : SAS, société par actions simplifiée

Numéro de TVA : FR64983110990

Inscription au RCS : INSCRIT (au greffe de Meaux, le 04/01/2024)

Numéro RCS : 983 110 990 R.C.S. Meaux

Capital social : 3 000,00 €

## **2. Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités de fourniture de prestations de formation par Learni (« l'Entreprise ») aux écoles supérieures privées (« le Client »).

## **3. Acceptation des CGV**

Toute commande de prestations de formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client. Elles sont accessibles sur demande et sur le site de l'Entreprise. Les présentes conditions sont valables dès la signature d'un bon de commande fourni par le Client, d'un devis fourni par Learni ou d'un contrat de prestation de formation.

## **4. Prestations et obligations de Learni**

Learni met à disposition du Client des formateurs qualifiés pour réaliser les prestations pédagogiques convenues. Learni s'engage à assurer la qualité de l'enseignement et à respecter les réglementations en vigueur.

## **5. Obligations du Client**

- Faciliter l'accès aux infrastructures nécessaires à la réalisation de la formation.
- Respecter les modalités convenues dans la convention de formation.
- Ne pas recruter ou solliciter directement les formateurs de Learni.

## **6. Clause de non-débauchage**

Le Client s'engage à ne pas solliciter, embaucher ou collaborer directement avec tout formateur mis à disposition par Learni pendant la durée de la prestation et pendant une période de 24 mois après la fin de la collaboration. En cas de non-respect, le Client devra verser à Learni une indemnité égale à 10 fois le montant du bon de commande facturé par le formateur concerné.

## **7. Tarifs, conditions de paiement et pénalités de retard**

Les prix des prestations sont indiqués en euros hors taxes et sont communiqués dans le devis ou la convention de formation. Le paiement doit être effectué selon les modalités convenues dans un délai de **30 jours à compter de la facturation**.

En cas de retard de paiement, le Client sera redevable **d'une pénalité égale à trois (3) fois le taux d'intérêt légal** par mois de retard, conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce.

#### **Frais de recouvrement :**

- Une **indemnité forfaitaire de 40 €** sera appliquée pour tout retard de paiement, en application de l'article D. 441-5 du Code de commerce.
- Les frais d'**huissier et de recouvrement amiable** engagés par Learni seront à la charge du Client.
- En cas de procédure judiciaire, **le Client prendra en charge les frais de justice et d'avocat uniquement si une décision de justice le condamne à le faire.**

#### **8. Litiges et droit applicable**

Tout litige relatif aux présentes CGV relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de Learni et sera jugé devant le tribunal de Meaux. Le droit français est applicable.

Un arrangement à l'amiable pourra être recherché avec l'intervention d'un avocat de l'équipe de Learni. En cas de contentieux, **les frais d'avocat pourront être demandés au Client si une décision judiciaire le prévoit.**

#### **9. Annulation de prestation**

Toute annulation de prestation intervenant **moins de sept (7) jours calendaires avant la date de début de la formation** entraînera la **facturation de 50 % du montant total de la prestation**, à titre de dédommagement pour les préparatifs engagés.

Cette indemnité est due même en l'absence de signature d'un bon de commande si la date de début a été validée par écrit (email, devis accepté, convention signée, etc.).

Passé ce délai, aucun remboursement ou annulation ne pourra être exigé, sauf accord express de Learni.

#### **10. Entrée en vigueur et modification**

Les présentes CGV entrent en vigueur à compter de leur publication. Learni se réserve le droit de les modifier à tout moment. La version applicable est celle en vigueur à la date de la commande.

Fait à La Ferté-Gaucher, le 10/03/2025

Learni